



**Conseil d'établissement**  
**Procès-verbal du 29 avril**  
**École de l'Amitié 19h**

**Membres du conseil:**

<b>Parents et rôle</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Membres du personnel et emploi</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Mme Manon Simard, Présidente, parent de l'Amitié	x		Mme Ariane Montminy, Enseignante Amitié	x	
M. Jean-François Babin, Vice-président, parent de Saint-Gilles		x	Mme Véronique Fortin, Enseignante Étienne- Chartier	x	
Mme Audrey Caron Parent Étienne-Chartier Représentante comité de parents	x		Mme Valérie Brown Enseignante Étienne- Chartier		x
Mme Maureen Laflamme, Parent de l'Amitié	x		Mme Catherine Flammand Orthopédagogue	x	
Mme Annie-Pier Mercier Substitut Parent de l'Amitié	x		Mme Dominique Demers Personnel de soutien Étienne-Chartier	x	
M. Francesca Turmel, Parent de l'Amitié	x		Mme Marie Turenne- Champagne Responsable du service de garde		x
Mme Marie-Hélène Langlois Parent Étienne-Chartier	x		M. Marc-Antoine Morin Direction	x	
			Mme Annie Talbot Enseignante Étienne- Chartier	x	
<b>Invités</b>					
Parents de l'OPP Mathieu Nadeau	x				

**1.0 Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19h00.

**2.0 Légalité de l'assemblée**

Nous avons quorum

### **3.0 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Audrey Caron et adopté à l'unanimité. **CE.2026-04-29#1**

### **4.0 Adoption du compte rendu du procès-verbal du 25 mars 2026**

Proposé par Mme Audrey Caron et adopté à l'unanimité. **CE.2026-04-29#2**

### **5.0 Suivi au compte rendu de la réunion du 25 mars**

1. La direction informe le conseil que la demande d'uniformiser les listes de matériel scolaire est entendue. Mme Josée travaille à arrimer le visuel et le vocabulaire. Les listes ne changeront pas.

2. M. Nadeau (OPP) informe la direction quant aux résultats du sondage pour l'entrée technique : la date ne cause aucun problème aux parents. La direction informera les parents via un prochain Info Parents.

### **6.0 Questions et messages du public**

- **Politique des écrans** : À la suite d'une question sur le respect de la politique des écrans, il est convenu de mettre à jour le règlement pour l'année 2026-2027 afin de mieux baliser l'utilisation pédagogique et l'utilisation récréative. La direction informe le CE que cela ne fut pas une priorité depuis son arrivée. La politique sera envoyée dans un Info Direction et sera remise de l'avant en début d'année 26-27.
- **Rentrée progressive au préscolaire** : M. Marc-Antoine explique que la rentrée se fera sur 5 jours avec une division des groupes (A et B) pour alterner entre la classe et le service de garde. L'école a l'obligation d'offrir un service de garde pour les journées de rentrée progressive où le préscolaire n'est pas ouvert pour un groupe spécifique. Advenant une indisponibilité de locaux à l'école Étienne-Chartier, ces journées de garde pourraient être centralisées à l'école de l'Amitié. Dans une telle situation, le transport des élèves entre les deux établissements serait entièrement assumé par l'école.

## OBJETS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

### 7.0 Adoption de la programmation des activités éducatives art. 87 (sorties)

- **1re année (EC)** : École de cirque et Musée de la Civilisation le 5 juin 2026
- **Groupe 302 (EC)** : Rencontre des correspondants à Plessisville le 3 juin 2026
- **5e et 6e année (EC)**: Visite d'un auteur de théâtre sur les effets spéciaux (à titre informatif) le 30 avril 2026.

Proposé par Annie-Pier et adopté à l'unanimité.

**CE.2026-04-29#4**

### 8.0 Approbation de la grille-matière et PPP

Marc-Antoine nous présente le tableau de grille-matière.

La grille-matière respecte l'obligation des neuf périodes de spécialités au primaire et des 120 minutes au préscolaire. Pour l'année à venir, l'assemblée du personnel a sélectionné la musique (plutôt que l'art dramatique) comme spécialité, sous réserve de la disponibilité d'une ressource qualifiée pour combler le poste.

Tout ce qui est en extra devient du « Projet pédagogique particulier » (PPP) qui est directement pris dans le budget. Pour 2026-2027, il n'y aura pas de PPP au 1<sup>er</sup> cycle. L'accent est mis sur l' « Agir tôt » avec l'ajout d'une ressource stable en orthopédagogie au 1<sup>er</sup> cycle. Une période PPP d'anglais et PPP en hockey est ajoutée en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année à Étienne-Chartier. En 6<sup>e</sup> année, en raison d'une baisse des inscriptions au programme hockey, deux périodes de PPP en anglais seront ajoutées pour compenser. Si possible, en 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, l'option d'intégrer le hockey aux quatre périodes d'éducation physique classiques sans que ce soit un PPP, donc sans ajout financier important.

#### **Aspects financiers :**

- **Hockey** : Le coût est d'environ 11 000 \$, dont 9 720 \$ sont remboursés par les parents, laissant 2 080\$ à la charge de l'école. Les parents paieront 135\$ pour le programme hockey en 26-27.
- **Anglais (PPP)** : L'école assume 100 % des coûts, soit 18 200 \$, car il s'agit d'une continuité.
- **École de l'Amitié** : Un montant de 15 600 \$ est prévu au budget pour 2 PPP d'éducation physique par niveau (de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année).

### Organisation pédagogique :

- Les enseignantes seront consultées sur la formation des groupes (éclatés ou non).
- En cas de groupes multiniveaux, la grille-matière du niveau supérieur sera appliquée. Si 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année, le PPP de 4<sup>e</sup> année sera mis en application (si possible)
- Si le hockey est offert en 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année dans le cadre des cours d'éducation physique, une contribution d'environ 50 \$ pourrait être demandée aux parents.

Proposé par Audrey Caron et adopté à l'unanimité.

CE.2026-04-29#5

### 9.0 Suivi budgétaire 2025-2026 et adoption du budget initial pour 2026-2027

La direction présente le suivi budgétaire des fonds 0, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Le budget présente des soldes positifs dans le Fond 0 (environ 40 000 \$), le Fond 4 (56 212 \$ après déductions) et le fond 6 (qui se rapproche de l'équilibre). À ÉC, il y aura une enseignante temps plein dès le 15 mai assumé par le centre de service. Elle sera en soutien dans les classes, la direction peut aussi lui donner toutes tâches « enseignantes ». Les soldes des fonds 4 et 6 seront récupérés à la fin de la présente année scolaire.

Pour 2026-2027, le budget est estimé à 346 232\$ au fond 4 (budget pour la confection des postes TES et orthopédagogie. Le ministère regroupera les mesures pour offrir plus de latitude aux directions dans le choix de ses dépenses.

En ce qui concerne les investissements pour l'aménagement extérieur, le comité de la cour d'école propose d'utiliser le petit surplus budgétaire pour l'installation d'équipements de ballon-poing. Une réflexion est en cours concernant l'installation de filets de protection afin de sécuriser le périmètre et d'empêcher les ballons de sortir de la cour. Le projet de plantation d'arbres n'est pas possible avec ce budget.

À la fin de la présentation du document présentant le suivi budgétaire 25-27 et la présentation du budget initial pour 26-27, la direction fait la lecture des considérants suivants :

**Considérant** qu'en vertu de l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire;

**Considérant** que, le Comité de répartition des ressources du centre de services scolaire a approuvé le modèle de décentralisation, conformément à la règle du ministère de l'Éducation exigeant la décentralisation d'au moins 20 % des allocations a priori vers les écoles et les centres;

**Considérant** que les directions d'école et de centres auront connaissance des allocations décentralisées dans leur budget 2026-2027, et ce, avant la conception des tâches; et

**Considérant** qu'un budget révisé sera présenté en novembre prochain afin d'y intégrer les allocations décentralisées liées aux élèves;

**Il est résolu que** le Conseil d'établissement adopte le budget initial présenté par la direction le 29 avril 2026 à l'école de l'Amitié.

Proposé par Arianne Montminy et adopté à l'unanimité. **CE.2026-04-29#6**

### **10.0 Approbation de l'agenda 2026-2027 et des règles de conduite**

Marc-Antoine nous présente les changements dans le document « projet éducatif ». Ce nouveau code de vie sera officiellement remis aux parents pour l'année 2026-2027. Ce document vise à soutenir les familles en définissant les comportements à enseigner et à modéliser, tout en précisant les lignes directrices en cas de violence ou d'intimidation pour assurer la sécurité des élèves. L'agenda scolaire intégrera également une nouveauté, soit l'arrimage de l'horaire du préscolaire avec les heures de début du primaire. Le préscolaire débutera ainsi à 7h55. Ce nouveau code de vie sera distribué par les enseignantes lors de la première rencontre de parents. La signature des parents ne sera plus nécessaire pour l'approbation. Il demeurera de leur devoir d'en prendre connaissance.

Approuvé, sans la feuille à signer telle que vue avec l'ajout de la feuille de l'OPP, par Annie Talbot. Adopté à l'unanimité. **CE.2026-04-29#7**

### **11.0 Reddition de compte du Plan de lutte contre la violence et adoption pour 2026-2027**

Marc-Antoine nous présente le document « Plan d'action 2026-2027 » et le « Plan de lutte 2026-2027 ».

Il porte notre attention sur les 900 comportements à risque signalés en 25-26. Nous abordons des trois priorités pour améliorer le climat positif l'an prochain. La direction porte également notre attention à certains changements faits dans le document.

Proposé par Annie Talbot et adopté à l'unanimité. **CE.2026-04-29#8**

### **12.0 Adoption de la régie interne du service de garde pour 2026-2027**

Point reporté à la prochaine rencontre.

## OBJETS D'INFORMATION :

Aucun

## RAPPORTS:

### **13.0 Rapport de la présidente**

Aucun point.

### **14.0 Rapport de la représentante du service de garde**

La représentante est absente, mais Marc-Antoine nomme que l'activité « Cabane à sucre » a été un succès.

### **15.0 Rapport du représentant du comité de parent**

Aucun point.

### **16.0 Rapport de la représentante de la communauté**

Aucun point.

### **17.0 Rapport de la direction**

Le service d'aide aux parents avec Mme Marie-Maxim a débuté à Étienne-Chartier et l'Amitié. L'organisation sera peut-être à repenser afin de répondre aux besoins des grands et petits.

Un sondage sur le transport scolaire sera envoyé prochainement aux membres du conseil.

Le processus d'affectation pour les enseignants arrivera prochainement.

### **18.0 Parole aux enseignants**

- **Amitié** : Projet Salon de la pub et début des Cubes Énergie.
- **Étienne-Chartier** : Lancement d'un projet de calendrier artistique pour le financement.

### **19.0 Parole à l'OPP**

Le nettoyage de la cour est un projet à venir. Les finissants réaliseront des œuvres d'art sur les blocs de béton du débarcadère. Chaque cohorte au fil des ans aura son bloc à peindre.

## **20.0 Varia**

Aucun point.

## **21.0 Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 21h20.

Proposée par Dominique Demers et adoptée à l'unanimité.

**CE.2026-04-29#9**